AGUILAR IMMOBILIER

Administrateur de bien

GESTION - LOCATION - TRANSACTIONS

Honoraires de transactions

Les honoraires de transactions sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire. Pour l'activité transactions sur immeubles et fonds de commerce, nous ne pouvons ni percevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de notre rémunération ou de nos honoraires.

Prix de vente	Frais (HT)
Inférieur à 25'000€	1'750€
Jusqu'à 50'000€	8.34%
Jusqu'à 100'000€	7.5%
Jusqu'à 150'000€	6.67%
Jusqu'à 200'000€	5.84%
Jusqu'à 300'000€	5 %
Supérieur à 300'000€	4.17%

Honoraires de gestion locative

Les honoraires de location sont appliquées à part égale entre le bailleur et le locataire. Ainsi, pour un montant de 3€ TTC / M², le locataire et le bailleurs se verront facturés ces montants, soit un total de 6€ TTC / M². Les honoraires de gestion sont quant à elles uniquement appliquées au bailleur.

Acte	Frais (HT)
États des lieux d'entrée	2.5€ / M² bailleur et locataire
Constitution dossier, visite, bail et négociation	8.34€ / M² bailleur et locataire
Gestion courante avec ré-édition trimestrielle	5% des loyers, charges et taxes
Gestion courante avec ré-édition mensuelle	6.67% des loyers, charges et taxes
Assurance loyer impayé (GLI)	1.98% des loyers, charges et taxes
Avenant au bail d'habitation	2% du loyer annuel bailleur et locataire

Les prix et pourcentages sont affichés hors-taxes et assujettis à TVA au taux de 20%.

SARL au capital de 51 000 € - 87 Avenue Jacques Cartier, 34000 Montpellier. Tel : 04 99 53 02 55 – Fax : 04 99 64 32 48 - Adresse e-mail : contact@aguilar-immobilier.fr Garanties financières CEGC SOCAMAB Assurances – Carte professionnelle CPI n°3402 2018 000 025 174 SIRET 501 200 018 00023 – APE 6832A TVA Intracommunautaire FR59501200018